



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Gleeden hors-la-loi

Question écrite n° 11141

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la récente campagne publicitaire de la plateforme de rencontres extra-conjugales *Gleeden*, dont l'un des slogans établit un parallèle entre l'infidélité et la sécurité sociale. Cette comparaison particulièrement choquante banalise l'adultère et présente celui-ci comme un comportement anodin, voire socialement bénéfique, alors même qu'il porte atteinte à la dignité des couples et à la stabilité des familles. Outre l'atteinte morale ressentie, cette campagne soulève une question juridique. En effet, le mariage civil, défini par le code civil, crée entre les époux des droits et devoirs réciproques, notamment l'obligation de fidélité prévue à l'article 212. En promouvant l'infidélité comme un produit commercial, la campagne de *Gleeden* apparaît en contradiction flagrante avec les principes fondamentaux du mariage civil. Il n'est pas tolérable qu'une telle campagne normalise une pratique qui heurte une partie de la population. Elle souhaite donc connaître la position du Gouvernement quant à la compatibilité de cette campagne publicitaire avec le respect du cadre légal du mariage et de l'ordre public, ainsi que les mesures qui pourraient être envisagées afin d'encadrer ou de restreindre les campagnes commerciales incitant à violer des obligations prévues par la loi.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11141

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2025](#), page 9436